**CGV Formations**

Conditions Générales de Vente formation avec Jonathan Mougel Conseil :

Désignation : Organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au : 13 A route de Plaine, 88120 Le Syndicat met en place et dispense des formations en groupe ou à titre  
individuel en locaux extérieurs désignés en amont de la formation   
  
Objet et champ d’application :

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de  
formation effectuées par la société Jonathan Mougel Conseil pour le compte d’un client. Toute commande de  
formation auprès de la société implique l’acception sans réserve du client des présentes Conditions  
Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur  
toutes conditions générales d’achat.  
  
Devis et attestation :

Pour chaque formation, la société Jonathan Mougel Conseil fournira un devis ainsi qu’une convention au  
client.

A la fin du stage, il sera délivré une certification de stage.

Chaque devis et convention sont à retourner signés par le client.   
  
Prix et modalités de paiement :

Les prix des formations sont indiqués en euros non assujetti à la TVA. Le paiement est à effectuer au  
premier jour de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures  
peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Les prises en charges et accords avant la formation sont à présenter en amônt.

Conditions de report et d’annulation d’une séance de formation :

L'annulation est à prévenir à Jonathan Mougel conseil au moins 7 jours avant la formation :

[Jonathan.mougel.conseil@gmail.com](mailto:Jonathan.mougel.conseil@gmail.com) / 0679947092

Programme des formations :

S’il le juge nécessaire, Jonathan Mougel pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique  
de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de  
présentation ne sont ainsi fournis qu’à titre indicatif.  
Le thème de la formation est toujours décidé par le formateur, s’il le souhaite le participant peut  
soumettre le sujet qu’il aimera réaliser, sous condition que la formation collective respecte le contenu  
pédagogique.  
  
  
Propriété intellectuelle et droit d’auteur :

Les supports de formation, quelle qu’en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés  
par la propriété intellectuelle et le droit d’auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être  
effectuée sans l’accord exprès de la société. Le client s’engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire  
tout ou partie de ces documents en vue de l’organisation ou de l’animation de formations.  
  
Informatique et libertés :

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Jonathan Mougel Conseil sont  
utiles pour le traitement de l’inscription, ainsi que pour la constitution d’un fichier clientèle pour des  
prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose  
d’un droit d’accès, et de rectification et d’opposition des données personnelles (photo ou vidéo) le  
concernant sur simple demande.  
Loi applicable et attribution de compétence  
Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige  
survenant entre la société Jonathan Mougel Conseil et le client, la recherche d’une solution à l’amiable sera  
privilégiée. À défaut, l’affaire sera portée devant le tribunal de Epinal.  
  
Accessibilité handicap :

La formation est possible pour les personnes en condition de handicap, pour les personnes à mobilité  
réduite une adaptation est possible en nous contactons à l’avance pour que nous nous adaptions au  
mieux en fonction de votre situation et de nos locaux et convenir si la formation est possible. Pour les  
personnes ayant besoin d’une assistance lors de la formation peuvent prendre contact avec nous afin  
que nous vous orientions. Nous restons à votre disposition, vous pouvez nous contacter par mail au  
par téléphone pour convenir de vos conditions d’accueil et des moyens que nous pouvons mettre en  
place pour vous.   
  
Assurance : chaque stagiaire doit avoir une assurance personnelle (civil) à jour pour suivre la formation.  
  
  
Lu et approuvé :  
  
Fait à le :  
  
Nom et fonction du signataire :  
  
Cachet :